EKINOPS
Société anonyme au capital de 13 517 498,50 euros
Siège social : 10 rue Edouard Branly – 22300 LANNION
444 829 592 RCS SAINT-BRIEUC
(la ***Société***)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE SELON LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-197-4 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Introduction générale

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce et portons à votre connaissance les informations complémentaires requises par ce même article concernant les attributions gratuites d'actions de la Société durant l'exercice 2025.

Introduction générale....1
I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES ATTRIBUTIONS AUTORISEES....3
II. ACTIONS ATTRIBUEES A TITRE GRATUIT AU COURS DE L'EXERCICE 2025....3
A. ATTRIBUTION A TITRE GRATUIT D'ACTIONS AUX MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE....3
B. ATTRIBUTION A TITRE GRATUIT D'ACTIONS AUX SALARIES NON-MANDATAIRES SOCIAUX....3
III. ACTIONS DEFINTIVEMENT ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE....3

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES ATTRIBUTIONS AUTORISEES

L'assemblée générale mixte du 22 mai 2025 a autorisé le Conseil d'administration, dans ses 14ème et 15ème résolutions à procéder à l'attribution gratuite d'actions à hauteur de 0,50% du capital social pour le dirigeant mandataire social et de 1% du capital social pour les salariés du Groupe pour une durée de 26 mois.

II. ACTIONS ATTRIBUEES A TITRE GRATUIT AU COURS DE L'EXERCICE 2025

Au titre de l'exercice 2025, le Conseil d'administration n'a pas procédé à l'attribution d'actions à titre gratuit.

A. ATTRIBUTION A TITRE GRATUIT D'ACTIONS AUX MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE

Au titre de l'exercice 2025, aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la Société.

B. ATTRIBUTION A TITRE GRATUIT D'ACTIONS AUX SALARIES NON-MANDATAIRES SOCIAUX

Au titre de l'exercice 2025, aucune action gratuite n'a été attribuée aux salariés non-mandataires sociaux de la Société.

III. ACTIONS DEFINTIVEMENT ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Conseil d'administration du 4 mars 2025 qui a constaté l'attribution définitivement acquise de la dernière tranche du plan d'attribution gratuites d'actions du 27 mai 2021 suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 27 mai 2021 aux termes de sa quatorzième résolution et a procédé à l'attribution à titre gratuit d'actions ainsi qu'indiqué ci-dessous. La moitié de cette tranche a été validée, témoignant de l'atteinte partielle des objectifs de performance fixés par le plan, Le Président-Directeur Général ayant constaté la condition de présence des salariés au 27 mars 2025

Bénéficiaires (mandataires sociaux et salariés non mandataires)	**Nombre d'actions gratuites, dites Actions de Performance attribués le 27 mai 2021 et définitivement acquises**

Salarié 1	7500
Salarié 2	7500
Salarié 3	7500
Salarié 4	7500
Salarié 5	16500
Soit un total de	**46 500**

Par ailleurs, Le Conseil d'administration a également constaté l'attribution définitivement acquise du plan d'attribution gratuites d'actions de la dernière tranche du plan d'AGA 2021 a procédé à l'attribution à titre gratuit d'actions ainsi indiqué ci-dessous :

Bénéficiaires (mandataires sociaux et salariés non mandataires)	**Nombre d'actions gratuites, dites Actions de Performance, attribuées le 27 mai 2021 définitivement acquises**
Didier BRÉDY	64 000

* * *

*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION